



**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 JANVIER 2025 – 19H30**

Sous la présidence de monsieur Sami Seddik, conseiller municipal suppléant la maire démissionnaire, a été désignée secrétaire de séance.

Le conseil municipal,

Après avoir approuvé le procès-verbal de la séance du 27 septembre 2024, s'est prononcé sur les délibérations suivantes inscrites à l'ordre du jour :

N°2025-01	Adhésion à la convention unique annuelle 2025 du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Seine-et-Marne pour les missions optionnelles	Approuvée
N°2025-02	Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement par anticipation au vote du budget 2025	Approuvée
N°2025-03	Modification des statuts de la Communauté d'agglomération Coulommiers-Pays de Brie	Approuvée
N°2025-04	Abrogation du règlement intérieur du conseil municipal	Approuvée
N°2025-05	Demande de remboursement des frais de justice payés par la commune pour le compte de la maire hors cadre de la protection fonctionnelle octroyée aux élus	Approuvée
N°2025-06	Révision des conditions de prise en charge des frais de justice sous le régime de la protection fonctionnelle accordée par la délibération 2023-045 du 15 décembre 2023	Approuvée
N°2025-07	Autorisation d'effectuer un signalement au procureur de la République au titre de l'article 40 du Code de procédure pénal	Approuvée
N°2025-08	Résiliation du contrat conclu avec la société SDS Conseils et expertise	Approuvée

À Méry-sur-Marne, le 21 janvier 2025

Le secrétaire de séance,
Alexandra CASTILLO



Pour le Maire empêché,
Sami SEDDIK